

Charles Melanson, 28 ; femme, Maric Dugast ; enfants : 4 filles ; b. c., 40, br., 6, ar. v., 20.

Pierre Melanson, tailleur, a refusé de répondre.

Etienne Robichaut a dit à sa femme qu'il ne voulait pas donner le compte de ses bestiaux et de ses terres.

Pierre Lanaux ou Lanoue, tonnelier, a fait répondre qu'il se portait bien et qu'il ne voulait pas donner son âge.

A L'HABITATION DE POBONCOM PRÈS LES ILES TOUSQUET. — Philippe Mius, écuyer, sieur de Landremont ou Dantremont, 62 ; femme, Madeleine Elie ; enfants : Abraham, 13, Philippe, 11, un autre de 17, et 2 filles ; b. c., 26, br., 25, ar. v., 6.

A L'HABITATION DU CAP-NEIGRE. — Armand Lalloue, écuyer, sieur de — 58 ; femme, Elizabeth Nicolas ; enfants : Jacques, 24, Armand, 14, Arnault, 12, et 2 filles ; ar. v., 1.

RIVIÈRE AUX ROCHÉLOIS. — Guillaume Poulet, sa femme et un enfant ; ar. v., 2.

Il y a trois colons : Pierre Leroux, Pierre Melanson et Etienne Robichaut, qui ont refusé de répondre, et deux autres qui ne sont pas mariés ; Mathieu Martin et Michel Poirié. (Le tout dressé par LAURENT MOLIN, religieux cordelier.)

“ Ce recensement, observe M. Rameau, nous indique d'une manière assez claire que cette population toute minime qu'elle est, est d'implantation déjà ancienne dans le pays ; cela se voit aux nombreuses et anciennes alliances que ces familles ont contractées entre elles. Ainsi Michel Boudrot et François Girouard, ont chacun épousé une fille des Aucoin, et cela depuis vingt-cinq ou trente ans, puisqu'ils ont eux-mêmes des enfants de mariés ; plusieurs de ces familles sont déjà dédoublées en plusieurs branches, comme les Bourc, les Martin ou les Tériau ; il est donc évident que plusieurs en sont déjà à leur deuxième ou troisième génération dans le pays et datent sinon des émigrants amenés par M. de Pourtincourt, au moins de ceux qui survinrent après la prise de Port-Royal par Argall. Tous les individus dont nous n'avons pas porté la profession, sont qualifiés de laboureurs.

A son tour, M. Pascal Poirier, commentant cette statistique, écrit : “ Ces soixante et sept familles ne font en réalité qu'une cinquantaine de souches par le fait que Martin Blanchard, François Bourc, Jean Bourc, Bernard Bourc, Charles Bourgeois, Etienne Commeaux, Jacob Girouard, Claude Terriau, Bonaventure Terriau, Germain Terriau, sont nés et mariés dans la colonie ; et que les Doucet, les Gaudet, les Hébert, les Landry, les Martin, les Melanson ne forment probablement que six souches. Or, voici les renseignements que nous tirons de ce précieux document : 1. que la presque totalité des familles acadiennes, en 1671, est établie et réside à Port-Royal ; 2. que les femmes, les mères de familles, ne participent pas au mélange du sang indien, mais qu'elles sont nées en France, vu qu'il n'est pas venu dans la colonie de familles du nom d'Aucoin ² 1, Beau, Bourc 2, Brode, Bugard, Baiols 3, Chebbrat, Colleson, Elie, Gauthier, Guyon, Lambert, Le Franc, Lejeune 2, Lefebvre, Lambelot, Marie, Mercier, Nicolas, Pelletrat, Vignau ; et que l'âge de la presque totalité des

² Le chiffre placé après les noms de famille indique le nombre des femmes de ce nom mariées dans la colonie. (Notée de M. Poirier).